

9 RUE DE L'ECU
Société Civile Immobilière de Construction-Vente
au capital de 2.000,00 €uros
Siège social : 1 Rue des Docks Rémois
51100 REIMS
RCS REIMS 890 607 641

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ
Le VINGT-NEUF SEPTEMBRE**

Par :

La Société dénommée **DELIM**, société à responsabilité limitée au capital de 50.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 1, rue des Docks Rémois, identifiée au SIREN sous le numéro 478 595 739 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS,

Représentée par Monsieur Virgile DELAITRE, son gérant,

La Société DELIM, agissant aux présentes en qualité de seule et unique associée de la Société "9 RUE DE L'ECU" sus-désignée, à l'effet de constater la modification de la répartition du capital social, le changement de gérant et le transfert de siège social de ladite Société, par suite de la régularisation d'un acte reçu par Maître Sonia BADAUT, Notaire associée à REIMS, le 29 septembre 2025.

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique constate qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Sonia BADAUT, Notaire associée à REIMS, le 29 septembre 2025, il a été constaté la modification de la répartition du capital social de la Société 9 RUE DE L'ECU.

Il résulte dudit acte que la totalité des parts de la Société 9 RUE DE L'ECU sont désormais dévolues à la Société DELIM, de sorte que l'article 7 des statuts relatif au capital social est désormais modifié ainsi qu'il suit :

« Le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLE (2000) EUROS et il est divisé en DEUX CENT (200) parts sociales de DIX (10) EUROS chacune, entièrement libérées, numérotées de UN (1) à DEUX CENT (200), et attribuées conformément à la répartition suivante.

TABLEAU DE REPARTITION

Titulaire	Parts	Numéros affectés
DELIM	1 à 200	1 à 200

»

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique constate qu'aux termes dudit acte en date du 29 septembre 2025, il a également été constaté le changement de gérant de la Société 9 RUE DE L'ECU.

En effet, la Société MONTROYAL IMMOBILIER a déclaré démissionner de ses fonctions de gérant de ladite Société à compter du même jour.

La Société dénommée **CITANIUM**, Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, dont le siège est à REIMS (51100) 1, rue des Docks Rémois, identifiée au SIREN sous le numéro 832978076 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, a indiqué sa volonté de devenir gérant de la Société dénommée 9 RUE DE L'ECU.



Aux termes de l'acte en date du 29 septembre 2025, la Société CITANIUM a été nommée en qualité de gérant à compter du même jour, et ce pour une durée indéterminée.

Par conséquent, l'article 51 des statuts intitulé « NOMINATION DE PREMIER GERANT » a été modifié comme suit :

« **ARTICLE 51 – NOMINATION DU GERANT**

Par décision de l'associé du 29 septembre 2025, a été nommée gérante :

La Société dénommée **CITANIUM**, Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, dont le siège est à REIMS (51100) 1, rue des Docks Rémois, identifiée au SIREN sous le numéro 832978076 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La Société dénommée CITANIUM elle-même représentée par sa Présidente :

Madame **Florence CHOMBINHO**, domiciliée professionnellement à REIMS (51100), 1, rue des Docks Rémois. »

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique constate qu'aux termes dudit acte en date du 29 septembre 2025, il a également été constaté le transfert de siège social de la Société 9 RUE DE L'ECU.

Il a été décidé de transférer ledit siège de REIMS (51100), 2 Place de l'Hôtel de Ville Esplanade Simone Veil à REIMS (51100), 1 Rue des Docks Rémois, à compter du même jour.

Par suite, l'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié pour adopter désormais la rédaction suivante :

« Le siège social est fixé : 1 rue des Docks Rémois à REIMS (51100). »

Le reste de l'article demeure inchangé.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont en outre donnés à tout clerc ou collaborateur de la SELARL THIENOT ET ASSOCIES pour remplir toutes formalités de publicité prescrites par la loi et les règlements, et pour faire procéder à toutes formalités auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par l'associée unique sera conservé dans les archives de la Société.

Sur deux (2) pages

**Pour la Société DELIM,
Monsieur Virgile DELAITRE, es-qualité**

